

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 546

Artikel: Les expositions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

puis repoussée lors d'une précédente rencontre à Bienne, cette suggestion fut encore écartée cette fois-ci, en raison de l'influence éducative que peut exercer le Groupement par ses communications et ses suggestions aux Sociétés qui le composent.

Quant aux sujets d'intérêt général qui furent traités ce jour-là, le plus important fut certainement celui qu'exposa le remarquable travail de M^{lle} G. Gerhardt (Bâle) sur la question juive en Suisse. Rappelant la douloureuse expérience de nos collègues allemands qui se repentent amèrement d'avoir traité le national-socialisme à ses débuts comme un mouvement insignifiant, M^{lle} Gerhardt déclara des traces chez nous d'un antisémitisme naissant, contre lequel nous ne saurions prendre assez de précautions: en faut-il d'autres preuves, en plus du traitement différent appliqué dans les trains venant d'Allemagne aux voyageurs Juifs ou Aryens, que cette effarante réponse faite par les autorités d'un canton suisse-allemand à une femme médecin juive, d'après notre concitoyenne, s'établissant dans une commune: « Il n'y a pas de Juifs suisses? »...

Il y en a, qui sont de tout aussi bons citoyens que des catholiques ou des protestants, mais il n'y en a pas beaucoup. S'appuyant sur les chiffres publiés par le Bureau fédéral de statistique sur la base du dernier recensement de 1930, M^{lle} Gerhardt montra combien sont fausses les allégations de certaines presse et de certaine opinion publique contaminée par elle, sur la place occupée par les Juifs en Suisse: sur un ensemble de population de plus de 4 millions, on en compte seulement 17.000, soit le 0.4 %. Les entreprises commerciales en occupent le 6 %, les banques et les compagnies d'assurances, le 6 % également, le journalisme le 5 %, le barreau le 3 %, etc. Ils sont plus nombreux dans les entreprises de vêtements et de confection (21 %), le commerce de détail (13 %), etc. En ce qui concerne l'élément féminin qui nous intéresse tout particulièrement, sur 1000 femmes actives dans une entreprise ou une profession, 276 sont juives. Ne résulte-t-il pas de tout ceci, et avec une aveuglante clarté, que la plante vénéneuse de l'antisémitisme ne peut être chez nous qu'une plante d'importation? et ceux qui, comme nous, luttent de toutes leurs forces contre ce stupide et dangereux préjugé, ne trouveront-ils pas dans le travail de M^{lle} Gerhardt, dont le Groupement projette de publier des extraits, de précieux renseignements documentaires?

Un échange de vues intéressant, mais bref s'engagea encore en fin de séance sur la question de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux et de leur élection par le peuple: proposition sur laquelle nous avons été étonnée d'entendre quelques-unes de nos amies de Suisse allemande émettre des réserves.

LA GENEVOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
Fondée à Genève en 1872
DIRECTION GÉNÉRALE : 2, Place de Hollande
Agents Généraux pour Genève :
MM. MÉGEVAND & CHUIT
59, Rue du Stand, Tél. 4.70.09
INSPECTRICE : M^{me} J. VUILLIEN-ERNST
2, Rue des Vollandes, Tél. 5.00.48.

munauté avec tous ceux qui ont établi la sécurité économique de notre pays, qui défendent son indépendance et qui réclament la paix entre les peuples que nous vivrons nous, femmes suisses, la grande expérience de cette Exposition. Puis-je-elle remplir sa grande tâche sans être troublée par aucune catastrophe mondiale et constituer ainsi le symbole de notre unité confédérale et de notre communauté...

Pour la défense nationale: le Service auxiliaire automobile

De la Revue automobile suisse, cet intéressant et significatif article sous la signature de son rédacteur:

Lorsqu'à la fin d'octobre l'A. C. S., bientôt suivie par le T. C. S., lança, d'accord avec le Département militaire, son appel aux femmes et jeunes filles suisses sachant conduire, en vue d'un service volontaire, on se demandait avec curiosité — et non sans un certain scepticisme — quel accueil serait fait par nos concitoyennes à cette demande imprévue.

On sait combien la réponse fut concluante et réconfortante. En quelques jours plus de 500 conductrices avaient donné leur adhésion, et le nombre réuni peu après par le T. C. S. ne lui est guère inférieur. C'est donc sur un millier de conductrices que l'on peut désormais compter pour le service des transports.

Par contre, ces jours-ci également est parvenue, aux clubs cette fois, une demande plus précise encore du lieutenant-colonel Edouard Denzler (Zürich), médecin en chef de la Croix-Rouge, chargé d'organiser les colonnes sanitaires par ses propres moyens, il s'est adressé aux deux clubs

et des doutes que n'autorisent nullement à notre avis les expériences cantonales d'élection directe du gouvernement. La prochaine Assemblée du Groupement aura lieu en Suisse romande dans le courant d'octobre, et le sujet traité sera vraisemblablement celui des dangers que court notre démocratie, aussi bien du fait des mesures d'exception que de celui de la propagande étrangère camouflée. Nous comptons rencontrer à cette réunion bon nombre de nos lectrices.

E. Gd.

Un hommage à Lady Aberdeen et à Mme Avril de Ste Croix

Une manifestation à la mémoire de ces deux femmes d'élite récemment décédées, organisée à Genève par le Conseil International des Femmes et quelques autres Associations internationales, avait attiré le 3 mai dernier un nombreux public recueilli et attentif dans la salle de paroisse de l'Eglise américaine.

Sous la présidence de M^{lle} le Dr. Girard, représentante à Genève du C. I. F., qui dirigea toute la cérémonie avec dignité et savoir-faire, on entendit successivement M^{lle} L. van Eeghen, l'une vice-présidentes du C. I. F., qui sut en quelques minutes et dans un anglais impeccable faire revivre avec toutes ses caractéristiques la belle figure de Lady Aberdeen; M. Ekstrand, directeur de la Section Sociale du S. d. N. et M^{me} Thibert, membre de Section du B. I. T. qui dirent avec émotion l'intérêt direct et le concours pratique que, soit Lady Aberdeen en sa qualité de présidente du Conseil International des Femmes, soit M^{me} Avril de Ste-Croix, comme membre de plusieurs comités d'experts, portèrent à l'activité des institutions de Genève. Puis M^{me} Arthur Robert, comme présidente internationale des Lyceum-Clubs rappela la part prise par Lady Aberdeen au développement de cette Société, alors que Miss Dingman, présidente du Comité des Organisations féminines pour la paix et le désarmement, vint dire combien l'une des causes les plus chères au cœur de Lady Aberdeen avait toujours été celle de la paix, et que M^{me} Fatio-Jourville, montra l'activité magnifique et sans peur de M^{me} Avril dans la lutte contre l'immoralité publique.

Pour terminer cette émouvante manifestation, qui permit à chacun de mesurer la perte que font les causes justes et bonnes par le départ de ces deux grandes figures féminines, M^{lle} Gourd, secrétaire générale de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, donna encore lecture de quelques fragments du pasteur Charles Wagner, dont la philosophie religieuse inspira si profondément M^{me} Avril, et Mrs. Fox (Alliance universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes filles) fit entendre la belle liturgie écossaise lue aux obsèques de Lady Aberdeen. Et grâce aux artistes hors pair membres du Lyceum-Club que sont M^{lles} L. Mayer, soprano, et de Siebenthal, violoniste, admirablement accompagnés par M^{me} Malan et M^{lle} Racine, une atmosphère émue et recueillie à la fois fut créée par Haendel et Bach, atmosphère qui était bien celle qu'il fallait à cette grave cérémonie.

Si notre journal vous plaît, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

pour qu'ils lui fournissent le personnel féminin nécessaire parmi celles dont il possède la liste.

Il s'agit de créer 9 colonnes motorisées sanitaires de la Croix-Rouge — une par brigade de frontière. Chaque colonne est de 10 véhicules, dont chacun exige deux conductrices pouvant se relayer au volant. Cela fait donc 90 véhicules et 180 conductrices. A cet appel particulier 110 femmes rien qu'à l'A. C. S. ont déjà répondu affirmativement (ceci date du milieu d'avril: Rdd.). Mais l'on peut être assuré que le nombre nécessaire sera rapidement atteint, voire dépassé, si bien que l'on espère pouvoir faire un tri en vue de recrutement territorial, c'est-à-dire choisir de préférence les conductrices domiciliées dans les régions frontalières entre le lac de Constance, Bâle et Genève.

Ce qui est aussi encourageant que le nombre des inscrites, c'est l'élan et l'enthousiasme que respirent leurs réponses. Nous en avons eu sous les yeux et nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques-unes, regrettant que la place limitée dont nous disposons nous empêche de citer au delà. Voici donc:

Menton (Alpes maritimes).

J'ai fait autrefois 4 années de dispensaire, ai eu le diplôme d'ambulancière samaritaine (infirmerie major) et j'ai obtenu, après la guerre, une distinction de l'Hôpital Cantonal de Genève pour le service des grands blessés et les soins donnés durant l'épidémie de grippe.

Après ces années, ma vie se partageait entre Paris, Genève, la Côte d'Azur et les voyages, je n'ai plus soigné que les gens de mon entourage. Le français est ma langue maternelle, je connais l'allemand, et aussi le suisse-allemand.

H. P.

Pour les réfugiés

Savez-vous ce que coûte l'émigration pour une personne :

au Vénézuëla (3 ^{me} cl.) passage	Fr. s. 595.—
caution	» 840.—
par personne: Total	Fr. s. 1435.—
en Equateur (3 ^{me} cl.) passage	Fr. s. 462.—
caution	» 500.—
par personne: Total	Fr. s. 962.—

En plus, il faut fournir aux émigrants la somme légalement nécessaire au débarquement (*landing money*) et parfois de quoi vivre en attendant la rétribution de leur travail. Et pourtant

l'émigration outre-mer est la seule solution pour les réfugiés qui ne peuvent rester en Suisse.

C'est pourquoi le Comité de placement pour les Intellectuels réfugiés (Genève) qui prépare actuellement l'émigration de 14 familles, soit approximativement de 50 à 60 personnes à plus de mille francs l'une! organise pour le mardi 23 mai à la Salle Centrale, une conférence de M^{lle} Jeanne Hersch, que nous recommandons très chaleureusement à nos lecteurs. Licenciée ès-lettres de l'Université de Genève et professeur à l'Ecole Internationale, M^{lle} Hersch a à ce titre accompagné au Siam le petit roi retournant dans son pays, et a passé là-bas trois mois. Cette conférence sera le récit de son séjour et de ses observations, illustré de nombreuses photographies en noir et en couleur. (Billets à 1.-; 2.- et 3 francs, chez le concierge de la Salle Centrale et celui du Palais National).

Les femmes suisses au travers des Expositions Nationales

(suite de la 1^{re} page)

Il faut reconnaître qu'au début, notre intervention n'a pas été désirée, tant s'en faut. Les projets de l'Exposition étaient si inouïs et grandioses que notre présence semblait d'une utilité très contestable, en dépit des progrès dans l'organisation et l'administration dont nous avions certainement fait preuve depuis les précédentes Expositions. Peu à peu pourtant, les femmes elles-mêmes s'élevèrent contre cette mauvaise grâce et le Comité zurichois montra bientôt un esprit de compréhension et de collaboration. C'est ainsi que les femmes furent tout de même dotées d'un pavillon entier, qui est certainement l'expression d'une volonté ferme de travailler en commun et d'affirmer l'existence de la femme suisse.

Il est incontestable aussi que notre activité ne s'est pas confinée à ce pavillon. Plus encore qu'au début, elle apparaît dispersée dans diverses sections: jardinières d'enfants, institutrices, fermières, groupements de jeunes filles, Amies de la jeune fille, ménagères, association pour le travail ménager, ouvrières, etc. rentrent dans des catégories spécialisées. Dans le « Modetheater », un effort est fait pour réhabiliter la profession de mannequin. Des maîtresses de maison cuisinent des spécialités. Les femmes journalistes sont représentées par 30 journaux féminins dans la salle de la presse. Des femmes artistes ont décoré plusieurs bâtiments; longue est la liste de toutes celles qui ont contribué à l'embellissement du Pavillon de la Femme.

En un mot, nous pouvons affirmer que la situation de la femme dans l'Exposition de 1939 est tout autre que précédemment. Quoique sa participation à la prospérité du pays ne se manifeste pas extérieurement — qu'elle ne fasse partie d'aucun comité organisateur, par exemple — cette coopération est tout de même sensible, visible et partie indispensable du tout.

Quand aura lieu l'Exposition — de l'an 19... 2000, peut-être — à laquelle la femme suisse participera à titre de citoyenne? En attendant, nous souhaitons aux organisateurs de l'Exposition de 1939 et à nos sœurs de Zu-

rich, un été riche et bien rempli, dont nous nous réjouissons de tout cœur.

(Adaptation française par M. G. C.)

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons dès notre prochain numéro une série d'articles sur la participation féminine à l'Exposition nationale qu'a bien voulu nous promettre M^{me} Elisabeth Thommen (Zürich) la journaliste bien connue dans tous les milieux féministes suisses. (Rdd.).

Notre journal a déjà annoncé la publication à l'occasion de l'Exposition d'une brochure *Femme suisse (Du Schweizerfrau)*, dont la rédaction a été confiée justement à M^{me} E. Thommen. Sous une couverture illustrée en quatre couleurs, due à la décoratrice du Pavillon de la Femme, M^{lle} B. Tappolet, cette brochure d'environ une centaine de pages apportera, avec des articles sur l'activité des femmes et des Associations féminines suisses dans différents domaines, une description illustrée du Pavillon de la femme et d'utiles renseignements d'ordre divers. Les articles sont écrits en allemand, en français, en italien et en romanche. Prix à la librairie de l'Exposition: 1 fr. 20; à l'Office suisse des professions féminines, Zollikerstrasse, 9, Zürich: 1 fr. ou 80 et pour une commande d'au moins 25 ex. La brochure sortira de presse à la fin de mai.



Les Expositions

A Neuchâtel: Exposition Isabel Huguenin

Dans leur petit local, face à l'Hôtel de Longueville, les Compagnons des Arts ont cédé la place délicatement, pour le mois de mai, à leur jeune et unique «compagne», M^{lle} Isabel Huguenin. Le prénom ainsi orthographié le laisserait deviner: la jeune artiste a vu le jour en Portugal; toute son enfance elle n'a connu que la splendide lumière de ce pays; fille d'un peintre amateur, elle a appris à voir.

Puis elle a étudié; elle a trouvé des maîtres en Italie et bientôt s'est lancée. Non sans quelque

Gmüli (Berne), 10 avril 1939.

Me référant à votre lettre du 6 avril, c'est de grand cœur que je prêterai mon aide volontaire comme automobiliste militaire.

Durant la guerre mondiale, j'ai travaillé à Vienne comme infirmière sanitaire et l'on a bien voulu en retour me conférer la grande médaille d'argent de la Croix-Rouge pour services qualifiés.

Je serais heureuse de pouvoir m'occuper, à Berne ou dans ses environs, comme conductrice et éventuellement aussi comme infirmière. Je possède le permis de conduire suisse depuis 1924.

J. D.

Bâle, 7 avril 1939.

Je me suis inscrite comme conductrice militaire dès votre premier appel et, en réponse à votre circulaire du 6 courant, je me mets à votre disposition pour le service sanitaire de frontière.

Je conduis depuis 1920, je suis entièrement indépendante, ai de l'expérience et quelque aptitude à l'organisation. Lors de la guerre mondiale j'ai été comme sœur et plus tard comme directrice circulant très souvent avec les trains de la Croix-Rouge dans les pays belligérants. Plus tard, j'ai travaillé pendant 5 années au Friedmatt comme assistante technique. En dernier lieu je me suis rendue, pendant la guerre espagnole, 5 fois dans le territoire nationaliste et j'ai pu étudier toutes les installations sanitaires. Je puis vous rendre les mêmes services, tant comme conductrice que comme directrice d'hôpital. L'essentiel pour moi est de mettre mes services à disposition là où l'on peut en avoir besoin.

E. F.

Château Lieberg près Teufenthal (Arg.).

11 avril.

Je vous accuse réception de votre lettre du 6 avril. Malheureusement, avec mes 58 ans, je ne me sens plus à même de joindre le service auxiliaire organisé par vous, ce que je regrette amèrement.

Par contre, je puis me mettre sans réserve à

votre disposition pour d'autres tâches relatives à la défense nationale, par exemple l'évacuation de la population civile.

R. H.

Contrastes...

...Et en contraste avec ces lettres résolues de femmes énergiques, d'autres femmes acceptent de se rendre ridicules au dernier chef par leur obéissance aveugle aux décrets absurdes d'une mode effrayante! Il n'est pour s'en rendre compte que d'ouvrir les yeux et les oreilles dans un salon de modiste en ces jours de printemps... et l'on trouve bien indulgente la douce raillerie de M. Robert de Traz, dans le Journal de Genève:

Il arrive que nos douces compagnes se montrent, dans l'ordinaire de la vie, insouciantes, inexactes ou fâcheuses; mais, dès qu'il s'agit de la mode, on leur voit l'esprit de discipline d'un soldat prussien, la passivité d'un moine, le sérieux d'un chartiste. Celui qui décide en haut lieu de leur tenue est certain d'être immédiatement obéi.

Il y a quelques mois elles se sont couvert la tête de casquettes de jockey ou de coupes de feutre qui rappelaient les ouvrages blindés. Aujourd'hui elles juchent sur leur crâne, inclinés sur le sourcil, de minuscule chapeaux de paille qu'on croirait empruntés à leur poupée, ou même des hauts de forme en réduction, tout pareils à ceux que portent les clowns dans les cirques. Il est difficile de ne pas sourire, surtout quand cette coiffure parodique surmonte une bonne grosse dame, inconsciente de son irrésistible drôlerie.

Mais ainsi les femmes rendent à la communauté un service dont les pouvoirs publics devraient les remercier. Elles contribuent à vaincre le moral de la nation. Quand on les voit, en dépit des difficultés économiques et des risques de guerre, braver l'ironie, prodiguer avec méthode et résolution les grâces de la mode nouvelle, on se rassure. La vie est plus forte que les hommes.

Petit Courrier de nos lectrices

M. H. P. à Jacqueline S. et S. B. — Permettez-moi de marquer mon accord avec Jacqueline S. (N° 544) et mon désaccord avec S. B. (N° 545).

Quelle liberté de travail défend S. B. ? Celle que se donnent les hommes pour exploiter le travail féminin ? Seule la dure, très dure nécessité oblige tant de femmes à travailler et la plupart du temps aucune liberté n'a guidé le choix de ce travail. Bien plus c'est le salaire minimum offert et accepté par les femmes qui facilite leur embauchage. Le travail de la mère de famille présente un problème plus complexe, et je suis étonné de voir combien peu on se préoccupe du sort de l'enfant. Il y aurait là matière à une difficile mais passionnante enquête. Dans quelle proportion l'absence de la mère joue-t-elle un rôle pour l'enfant délinquant, pour la prostitution ? Les quelques renseignements que j'ai recueillis me font soupçonner que beaucoup d'enfants ont souffert de cet état de choses. Tant que nous considérerons la famille comme base de la société, ces questions doivent se résoudre dans le sens de la famille et non de l'individu.

S. B. à Jacqueline S. — Métier d'homme, métier de femme ; actuellement cela ne signifie pas grand chose ; les circonstances imposent leur loi. En voulez-vous un exemple entre mille ?

L'agent de Rossinière est excellentement secondé par sa femme. Et ces jours-ci, le représentant de la force publique étant mobilisé, c'est sa femme qui assume la tâche et la remplit fort bien. Les épouses du village lui sont particulièrement reconnaissantes parce qu'elle applique, strictement le règlement sur la fermeture des établissements publics et ne tolère pas les trainards. Bravo, Madame l'agent !

indécision, en même temps qu'avec une certaine emphase. Sa première exposition, il n'y a pas deux ans, affirmait : « Je ne sais trop ce que j'ai à dire, ni comment, mais j'entends le proclamer ». Aujourd'hui, elle est bien plus modeste : elle donne à voir à ses « Compagnons » et au public des croquis, des dessins, des gravures, et quelques huiles seulement, mais bien choisies, de paysages, de natures mortes et de portraits. C'est un avenu, candide et fort sympathique. Mlle Isabel Huguenin nous initie à ses efforts, à ses recherches. Plutôt que des résultats, elle montre son travail. Ce ne sont plus de brillants travaux scolaires, peu personnels, ni des compositions trop ambitieuses : non, avec application, avec sincérité, selon ses propres forces, Mlle Huguenin se cherche et trouve : le trait s'affirme, la couleur se dégage, et ce sont des « œuvres » que telle nature morte, que ce paysage de rivière, ou le sensible tableau de *La Mère et l'Enfant*.

M. J.-W.

Notes et reportages

Le IV^e Championnat international de sténotypie

Les vénérables Genevois, pourtant impassibles dans leurs cadres, ont certes dû être étonnés de la cérémonie qui s'est déroulée il y a huit jours dans les salons de l'Athénée. Un bruit continu de castagnettes très discrètes s'élevait dominé par des mots clairs parfaitement articulés. On ne saurait exiger qu'ils aient été conscients d'assister à un championnat de sténotypie. Pourtant leur regard ne s'est pas montré dur aux têtes savamment bouclées et blondes des concurrentes. Je devrais dire concurrents, car trois jeunes gens se sont assis parmi leurs compagnes aux tables à trois pieds et devant les minuscules machines triangulaires qui constituent tout l'armement du bon sténotypiste.

Un public dense formé par la presse, les amis de la sténotypie... et des sténotypistes ! écoute les dictées que les concurrents prennent d'une âme égale, et selon leurs forces, à des vitesses allant de 80 à 190 mots à la minute. Mme Grandjean, venue tout exprès de Paris pour présider au championnat, expose alors les avantages d'une méthode susceptible de grands développements. Dans les pays où la sténotypie est connue depuis plus longtemps qu'en Suisse, les vitesses de 240 et 260 mots sont atteintes par un nombre d'élèves toujours plus grand. « Ce ne sont pas des acrobaties », déclare Mme Grandjean ; ces vitesses ont leur utilité dans la vie actuelle. La machine de sténotypie permet de les atteindre sans fatigue ». Elle cite une de ses élèves rencontrée à La Haye après 17 heures de délibérations, gaie et pleine de courage, tandis qu'il aurait fallu une civière pour emporter le sténographe défont après de telles conférences. « La sténotypie est une nouvelle carrière ouverte à tous ceux qui cher-

Une suffragiste qui s'intéresse à la politique.

— Puisque l'on s'est plaint, paraît-il, que l'on parlait trop uniquement dans le Petit Courrier de questions terre à terre de ménage et autres, voulez-vous me permettre de vous communiquer deux réflexions que je viens de faire sur des sujets de plus d'envergure ?

Premièrement, at-on, parmi les lectrices de ce Courrier relevé le fait que le grand discours de M. Chamberlain, dans lequel il a dit avec une netteté encore jamais rencontrée chez lui : halle-là aux ambitions du III^e Reich, a été prononcé à une Assemblée féminine ? L'Assemblée des femmes conservatrices assurément, donc du même « bord » politique que le Premier Ministre, mais qu'il a jugées cependant dignes et capables d'être mises les premières au courant de déclarations qui ont leur retentissement dans toutes les chancelleries. Vous représentez-vous, chez nous, M. Motta défendant sa politique devant la Ligue des femmes catholiques, ou M. Obrecht la sienne devant un de nos groupes de femmes radicales ? Pourquoi cette différence ? et pourquoi cet hommage implicitement rendu en Angleterre à la compréhension de la femme des problèmes urgents et terribles de l'heure actuelle ? La réponse, je la sais, mais j'aime mieux la laisser formuler à vos lectrices.

Et deuxièmement, j'ai été frappée au lendemain des récentes élections municipales à Genève par les lamentations de tous les partis sur le petit nombre des électeurs qui ont participé au scrutin, et par les sermons adressés aux négligents et aux paresseux. Désaffection de la vie publique, grave à constater en ce moment, je suis d'accord. Mais alors pourquoi s'entêter à en tenir à l'écart des femmes qui s'y intéressent ? et ne serait-ce pas un bon moyen de remédier à cette lacune ?

M. G. C.



Canton de Vaud.

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, à Lausanne, le 10 mai, sous la présidence de Mlle A. Quinche, son assemblée de délégués à laquelle cinq sections sur huit étaient représentées : trois sections sont en sommeil, ce que déplore le rapport annuel. Si le suffrage proprement dit n'enthousiasme plus le public, le féminisme incontestablement fait des progrès et l'activité des sections est nécessaire pour s'efforcer de faire attribuer à des femmes les postes permis par la législation.

Durant l'exercice écoulé, l'Association a demandé au Conseil d'Etat que la formation civile de la jeunesse réclame par une motion au Grand Conseil s'applique aussi aux jeunes filles. L'enquête demandée par l'Association suisse pour le suffrage féminin, pour illustrer un panneau du pavillon de la Femme, à l'Exposition de Zurich, a révélé que le canton de Vaud possède 24 femmes juges prud'hommes sur un total de 386 juges, 54 femmes membres de Commissions scolaires sur un total de 1515 commissaires, une femme sur neuf membres de la commission consultative cantonale de la tuberculose, une femme sur onze membres du Conseil cantonal d'apprentissage, neuf femmes sur 87 membres des sous-commissions techniques d'apprentissage, une femme sur sept membres de la commission consultative de placement et de chômage, une femme sur sept membres de la commission cantonale de contrôle des films cinématographiques, trois femmes membres de la commission d'apprentissage pour le service de maison et trois femmes de la commission de surveillance de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin.

Par leur appel aux femmes à s'inscrire dans les services auxiliaires nos autorités reconnaissent le droit civique des femmes. Ainsi fait le Code de procédure pénale, que revise le Grand Conseil, en admettant que les femmes et les enfants sont parmi les personnes qui doivent prêter main forte à la police, sous peine d'amende ; mais personnes parmi les députés n'a fait remarquer que les femmes depuis longtemps revendiquent le droit de siéger dans le Grand Conseil.

Le rapport de Mlle Quinche déplore la circulaire déjà mentionnée dans ce journal du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce invitant les industriels vaudois à renoncer à la main-d'œuvre féminine, car elle utilise des statistiques incomplètes ; les enquêtes faites par le Bureau international du Travail ont toujours prouvé que la main-d'œuvre féminine ne prend pas la place de la main-d'œuvre masculine, et n'est pas interchangeable. Il est dépla-

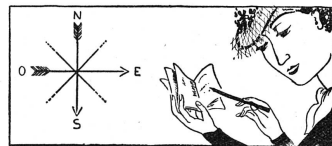
sant en outre de constater qu'une circulaire officielle vaudoise donne en exemple des mesures prises par un Etat totalitaire.

Les comptes, présentés par Mlle M. Kammacher (Montreux), ont été adoptés. La diminution du nombre de membres influe fâcheusement sur les ressources de l'Association. On entendit ensuite les rapports des sections de Montreux (Mlle Kammacher, présidente), de Nyon (Mme Jomini, présidente), qui ont organisé d'intéressantes séances sur des sujets d'actualité.

Cette séance, qui se tint en petit comité, fut suivie d'une discussion, fort nourrie, sur l'activité de l'hiver prochain. Mme Leuch donna des renseignements sur l'enquête faite dans les cantons pour illustrer le panneau « la femme et l'Etat » à l'Exposition de Zurich. Mme de Montet (Vevey), à la suite d'une entrevue que, comme membre de la Commission de crise, elle a eue avec un conseiller d'Etat soleurois, a montré à quelles décisions absurdes, lourdes de conséquences pour les jeunes filles, on arrive avec l'obsession masculine, qui consiste à décharger le marché du travail en pourchassant la main-d'œuvre féminine. Les femmes furent mises en garde contre les initiatives masculines lançant étourdiment l'idée d'un service domestique d'une année pour les jeunes filles, dans le seul but de supprimer pendant une année la concurrence féminine. Et il ne faut surtout pas confondre ce service domestique avec le service de trois mois préconisé par Mlle Neuschwander — qu'il soit financièrement possible ou pas — dont le seul but est de mieux préparer la jeune fille à ses tâches futures, dans l'Etat comme dans la famille.

Les discussions se poursuivirent autour d'une tasse de thé, et à 17 heures, c'est devant un public extrêmement nombreux que Mlle Ginsberg (Genève), a parlé des *Soucis et des responsabilités économiques des ménages*, un sujet bien connu des lecteurs du Mouvement. Nous ne nous y attardons donc pas. Les questions posées ensuite à la distinguée économiste ont montré tout l'intérêt que les ménagères portent à ces questions et la conscience qu'elles prennent de leur importance.

S. BONARD.



Garnet de la Quinzaine

Dimanche 21 mai:

MOUDON: Association agricole des Femmes vaudoises. Salle du Tribunal, 10 h. 50: Assemblée générale. Rapports divers, coup d'œil sur l'activité de quelques groupes; dîner en commun, puis visite des jardins du Plan. — 14 h. 30: Modernisation des demeures et respect du passé, par Mme Bieler-Butticaz (Genève). — 16 h.: Goûter vaudois, puis célébration du XX^e anniversaire de la création de la section de Moudon, la première Association de paysannes en Suisse. Productions diverses, chants d'ensemble, expositions, etc.

Lundi 22 mai:

ZURICH: Réunion des Frauenzentralen au local de la Frauenzentrale de Zurich, 29, Schanzengraben, 9 h. 30: Rapport des Centrales sur leur activité. — 12 h. 30: repas en commun. — 14 h.: Echanges de vues sur l'organisation du Service complémentaire féminin dans les différents cantons; la question actuelle des prix: communication de Mme Schenauer-Regenass. — Divers.

IL: GENEVE: Ecole Guiberti, 5 bis, Avenue de Champel: Exposition ouverte jusqu'au 3 juin de travaux d'élèves. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le jeudi et le dimanche, de 14 à 17 heures.

Mardi 23 mai:

GENEVE: Comité International pour le placement des intellectuels réfugiés, Salle Centrale, 20 h. 30: *Vues du Saint et d'Angkor*, causerie au profit du fonds d'émigration, par Mlle J. Hersch. Photographies en couleur. (Voir plus haut).

Mercredi 24 mai:

GENEVE: Maison paroissiale de Plainpalais, rue de Carouge, 41, 20 h. 30: *Chez nous*, soirée

de folklore avec danses et chants suisses-allemands et grisons, par un groupe de jeunes filles de la Section du Bourg-de-Four du « Rayon » au profit de l'Ouvroir de l'Union des Femmes. A l'entr'acte, buffet-crémier et exposition-vente. Billets à 60 ct. 1 fr. 10 et 2 fr. 50, à l'avance, au Magasin de l'Ouvroir, Fusterie, 5.

Jeudi 25 mai:

NYON: Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud, Salle Communale, 10 h.: Assemblée générale. Rapports divers et élection du Comité. — *Le Service auxiliaire féminin*, par Mlle F. Fonjallaz (Epesses). — *Les tribunaux de l'enfance dans les cantons suisses*, par M. M. Veillard, Dr. en droit. 12 h. 30: Repas en commun. — 12 h. 45: *L'éducation nationale et le scoutisme*, par Mlle Th. Ernst, professeur à l'Ecole Vinet. — 16 h.: Thé, puis visite du château de Nyon.

Vendredi 26 mai:

VEVEY: Groupe veveysan pour le Suffrage féminin: Assemblée générale. Rapports divers, élections. *Le Pavillon de la femme à l'Exposition de Zurich*, causerie.

Mercredi 31 mai:

GENEVE: Local de l'Union des Femmes, rue Etienne-Dumont, 22, 20 h. 30: Audition des élèves du cours de diction de Mlle Fumet, au bénéfice de l'Union des Femmes. Billets à 1 fr. 10.

Pour la publicité dans le *MOUVEMENT*, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6,50 fr. suisses
12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 ets. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Vous aimeriez le yoghourt s'il avait le goût de fraises ?

goûtez donc le

YOGHOURT BALKO
aromatisé aux fraises naturelles

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES



Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité